



## Faits saillants du rapport d'audit interne

### Contrôles internes du système de gestion de la sécurité des aéroports

#### La raison derrière cet audit

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), par l'entremise du ministère de l'Infrastructure, exploite 27 aéroports. Le programme du Système de gestion de la sécurité des aéroports (SGS) est conçu pour gérer les risques en matière de sécurité, et faire en sorte que les activités aéroportuaires soient menées efficacement et en toute sécurité.

#### L'importance de nos résultats

Le programme du SGS des aéroports sont importants, car ils fournissent une approche structurée et proactive afin de gérer les risques en matière de sécurité pour améliorer la sécurité aérienne en général et l'efficacité opérationnelle. En suivant un programme du SGS solide, les aéroports peuvent repérer les dangers, évaluer les risques et mettre en œuvre des mesures préventives, ce qui mène à une réduction des incidents et des accidents, à une meilleure conformité avec les règlements, et à un renforcement de la culture de la sécurité.

#### Ce que nous avons évalué

Le *Règlement de l'aviation canadien* (RAC) définit les exigences d'un programme du SGS d'aéroport. Nous avons évalué l'efficacité des contrôles internes et des processus applicables en matière d'encadrement de la sécurité, de formation et à de qualité de l'assurance (articles 3 à 5 du RAC).

#### Nos constatations

Bien que le programme du SGS des aéroports du GTNO comprenne un cadre de contrôle interne solide, le GTNO gagnerait à en améliorer les aspects suivants :

- Clarté du manuel du SGS;
- Encadrement et documentation liés à la formation pour le personnel clé des aéroports;
- Intégrité des renseignements dans AIRMAN, la base de données où sont consignés les accidents et des incidents.

#### Recommandations

Nous avons recommandé au ministère de l'Infrastructure de prendre les mesures suivantes :

- Revoir et mettre à jour les plans d'exploitation des aéroports;
- Clarifier les responsabilités professionnelles et la séparation des tâches dans le manuel du SGS;
- Faire un suivi des possibilités de formation et de planification de la relève, et les accroître;
- Évaluer la convivialité de la base de données AIRMAN dans le temps;
- Élaborer un processus d'encadrement pour veiller à une consignation correcte et faite en temps opportun dans la base de données AIRMAN.

Le ministère de l'Infrastructure a accepté toutes les recommandations et prend des mesures pour mettre en œuvre les améliorations préconisées. Les mesures visant à atténuer les risques devraient être mises en œuvre d'ici la fin du prochain audit, en mars 2027.

#### Conclusion

Le programme du SGS permet de gérer efficacement les risques en matière de sécurité et respecte les exigences réglementaires. L'amélioration de la documentation et le renforcement de l'encadrement contribueront à réduire les risques opérationnels.